SAINTE-ANNE GUADELOUPE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX MAPA/PT/DECV/02-22

1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Pouvoir adjudicateur: COMMUNE DE SAINTE-ANNE

Hôtel de Ville - Place Schœlcher

97180 Sainte-Anne

Tél. 0590 85 59 94 / Fax: 0590 85 48 94

Email: commande.publique@ville-sainteanne.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : Le Maire, Monsieur Christian BAPTISTE

2 - OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne la création et animation de jardin partagé à Ffrecn sur la commune de Sainte-Anne.

3 - PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

4 - CARACTERISTIQUES DU MARCHE

4-1 Technique d'achat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4-2 Décomposition

Les prestations sont réparties en 2 lots

Lot(s)	Désignation
Lot 1	Conception et travaux de creation de jardin partagé à Ffrench sur la commune de Sainte-Anne
Lot 2	Animation de jardin partagé à Ffrench sur la commune de Sainte- Anne

4-3 Prix et règlement du marché

Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire, selon les stipulations de l'acte d'engagement et du Détail du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

4-4 Durée et délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution de la prestation est fixé par le candidat dans l'acte d'engagement.

7 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville. Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.achatpublic.com

8- PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 6.1 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 7 du règlement de consultation.

8- ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : www.achatpublic.com

9 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres devront parvenir à la Mairie de SAINTE-ANNE au plus tard avant le : **Vendredi 11 mars 2022 à 12 heures** (heure Guadeloupe).

10 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

Prix: 45 %

Valeur technique : 40 % Délai d'exécution : 15 %

Les sous-éléments d'appréciation des différents critères sont détaillés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com.

12 - RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Guadeloupe 6 rue Victor Hugues 97 100 BASSE-TERRE Téléphone : 05.90.81.45.38

Télécopie : 05.90.81.96.70 Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

13 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le vendredi 4 février 2022.